

LE TRAITEMENT DES ADOLESCENTS AUTEURS DE DÉLITS SEXUELS EN LIGNE

Mandat

Le présent document est rédigé à la demande du Programme d'évaluation et de traitement des adolescents agresseurs sexuels (PÉTAAS), au CIUSSS MCQ. L'équipe souhaitait que le responsable du développement des pratiques du RIMAS puisse réaliser une recension de la littérature en lien avec :

- a. Le traitement des adolescents auteurs d'infractions sexuelles en ligne.
- b. Le traitement des intérêts sexuels paraphiliques chez les adolescents.

Puisque ce thème est d'importance pour l'ensemble des membres du RIMAS, nous avons jugé pertinent de répondre positivement à la demande et d'en faire une chronique ACCES. La présente revue concerne le point a. Le point b sera adressé dans une seconde recension des écrits dont le format n'est pas encore déterminé.

Dans le document, l'auteur répertorie la littérature pertinente concernant les thèmes associés au mandat confié. Il se permet aussi de proposer des recommandations en lien avec le traitement des adolescents auteurs d'infractions sexuelles en ligne soit, plus précisément, les consommateurs de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE), les adolescents ayant commis des infractions de sollicitation sexuelle de mineurs sur Internet, ainsi que les adolescents ayant commis des infractions de diffusion non-consensuelle d'images intimes. Puisque plusieurs des données pour orienter le traitement chez les adolescents proviennent de la littérature disponible chez les adultes (bien qu'on ne sache pas encore si ces données s'appliquent aux adolescents), le présent document est d'intérêt également pour les gens travaillant auprès de cette clientèle.

Il est important de comprendre que le document est essentiellement empirique, mais qu'il inclut, surtout sur le plan des recommandations en lien avec l'intervention, une part significative d'opinions, le plus possible fondées sur la littérature, mais néanmoins aucunement dénuées de subjectivité.

Définir la clientèle ciblée

Les infractions sexuelles en ligne considérées dans la présente recension de la littérature incluent des actes de nature sexuelle commis par l'intermédiaire de l'Internet et qui ciblent directement ou indirectement une personne ou un groupe de personnes. Il s'agit de l'utilisation de pornographie illégale, surtout le matériel d'exploitation sexuelle d'enfants (MESE), la sollicitation sexuelle de mineurs en ligne (aussi appelée « leurre », bien que cette appellation présente plusieurs

¹ L'auteur remercie Julie Carpentier et Mélissa Thibodeau pour une lecture commentée de ce document. Les choix finaux appartiennent entièrement à l'auteur qui en assume l'entière responsabilité. Toute erreur serait uniquement de son ressort.

défauts) et la diffusion non-consensuelle d'images intimes (voir Belton et Hollis, 2016, pour une catégorisation semblable). Notons immédiatement que le terme « infractions » est utilisé dans la définition, mais que les gestes judiciairisés et non-judiciairisés commis en ligne seront considérés de manière indistincte dans le présent document. Précisons toutefois que la presque totalité de la littérature disponible concerne les individus judiciairisés.

Il faut savoir d'emblée que la recherche s'est peu intéressée jusqu'à présent aux caractéristiques particulières des adolescent.e.s auteur.e.s d'infractions sexuelles en ligne. Les recherches sont plus nombreuses en ce qui concerne les adultes (hommes) auteurs d'infractions sexuelles en ligne, surtout les consommateurs de MESE. Il n'existe vraisemblablement aucune donnée pertinente en ce qui concerne les enfants (moins de 12 ans) ayant commis des comportements sexuels problématiques en ligne. Quelques données de recherche préliminaires sont disponibles par rapport aux hommes adultes qui font de la sollicitation sexuelle de personnes mineures et les hommes adultes qui font de la diffusion non-consensuelle d'images intimes sur Internet. Concernant cette dernière, certaines études incluent aussi une population adolescente. En ce qui a trait aux données provenant des adultes, il est difficile de prétendre qu'elles s'appliquent intégralement aux adolescent.e.s en raison des différences structurelles majeures qui existent entre ces deux populations. Les données provenant des adultes sont indispensables puisqu'elles sont souvent ce dont nous disposons de mieux pour le moment. Enfin, précisons que peu ou pas d'études s'intéressent à une population adulte féminine à proprement parler dans le champ des infractions sexuelles commises en ligne, sinon quelques études sur la diffusion non-consensuelle d'images intimes. La quantité de femmes consommant du MESE serait d'ailleurs très faible. Les adolescentes ne sont habituellement pas considérées non plus ou très peu. Pour ces raisons, l'appellation utilisée à partir de maintenant fera référence exclusivement aux adolescents auteurs d'infractions sexuelles en ligne.

1.1. LES CONSOMMATEURS DE MESE (MATÉRIEL D'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS)

Limites des études qui offrent des données

Les études concernant les auteurs de délits sexuels en ligne sont encore à leur balbutiement, bien qu'Internet – et les crimes associés – existent depuis environ 30 ans dans une zone dite « démocratisée ». Elles présentent plusieurs limites dont leur faible quantité, la petite taille des échantillons recrutés dans la plupart des études, le manque de distinction entre les sous-populations judiciaires (consommateurs de MESE-uniquement, délinquants sexuels avec contacts, sollicitateurs sexuels sur Internet, etc.), ainsi que l'importance excessive accordée au taux de récidive dans les théories et les interventions élaborées (et ce, malgré une connaissance bien répandue à l'idée que le taux de récidive soit un indice bien faible, surtout dans le cadre de délits sexuels sur Internet). Par conséquent, les données envers les auteurs de délits sexuels en ligne sont imparfaites et manquent de « solidité », situation que les études ultérieures permettront sans doute de corriger.

Utilisation de pornographie légale et illégale chez les jeunes

Entre 4 et 17% des adolescents regardent à l'occasion de la pornographie jugée violente et/ou illégale (dont le MESE; Belton et Hollis, 2016). Ces adolescents ont typiquement une fréquence accrue de consommation de pornographie générale, **signalant d'ailleurs l'importance de s'attarder à cet aspect lors de l'intervention (notamment par la décentralisation de la sexualité dans leur vie quotidienne)**. Parmi les adolescents qui ont des antécédents de comportements sexuels dommageables, c'est près de la moitié qui auraient déjà commis des comportements sexuels illégaux en ligne (Belton et Hollis, 2016). Entre 3 et 15% des délits associés à l'utilisation de pornographie illégale (incluant le MESE) seraient commis par des adolescents (Belton et Hollis, 2016). Ce nombre, quoique non-négligeable, explique possiblement en partie le manque d'études sur la consommation de MESE chez les adolescents. Un autre aspect qui peut l'expliquer, c'est la correspondance développementale qui existe parfois entre le niveau de développement de

l'adolescent et le contenu de MESE visionné. Glissons ici rapidement que l'obtention de MESE doit requérir un certain niveau d'effort (et donc, d'intérêt) de la part de l'adolescent. L'hypothèse du « pop-up » est peu probable. Ainsi, la pornographie illégale est recherchée par une proportion significative d'adolescents et ce, malgré la relative difficulté à en obtenir (voir Paquette et al., 2023).

On ne connaît pas bien encore la correspondance développementale entre le matériel MESE visionné par les adolescents et leur âge, puisqu'aucune étude ne semble s'être intéressée au contenu en tant que tel des images de MESE visionnées par les adolescents (Belton et Hollis, 2016). Nous savons par contre que la majorité du matériel MESE disponible concerne des enfants âgés entre 10 et 12 ans et donc, que les probabilités qu'un adolescent ait consommé uniquement du matériel contenant des adolescent.e.s de son âge sont assez faibles (Belton et Hollis, 2016). Un adolescent consommant du MESE représentant des jeunes de son âge commettrait un comportement illégal, bien qu'approprié à son âge d'un point de vue psychosexuel, ce qui ne serait pas la même chose d'un adolescent qui regarderait un contenu représentant des enfants significativement plus jeunes que lui, laissant entrevoir de possibles intérêts sexuels problématiques.

Il apparaît donc essentiel d'explorer et considérer la nature du matériel MESE consommé par l'adolescent lors de l'évaluation et de l'intervention. Un adolescent ayant regardé un contenu représentant des adolescents de son âge ne devrait pas être traité de la même manière qu'un adolescent ayant regardé un contenu représentant des enfants. N'oublions pas ici la minimisation qui est présente chez les adolescents et peut leur faire augmenter l'âge des victimes du MESE visionné, d'où l'importance d'une étude sur dossier à ce sujet.

Caractéristiques des consommateurs de MESE adolescents

Rappelons qu'aucune étude ne s'intéresse aux caractéristiques des consommateurs de MESE de moins de 12 ans ou aux consommatrices adolescentes (qui semblent peu nombreuses). Il faut aussi préciser que les études concernent presque exclusivement les adolescents ayant été détectés judiciairement.

La revue de littérature de Belton et Hollis (2016) répertorie les caractéristiques des adolescents ayant visionné du MESE et complètent les données avec la littérature issue des adultes consommateurs de MESE. Ils tirent la conclusion que ces adolescents sont différents, sur un nombre appréciable de caractéristiques, de ceux ayant commis des délits sexuels avec contact. Les adolescents mixtes, ayant commis des délits sexuels avec contacts ET des délits sexuels en ligne (dont le MESE) pourraient être plus similaires aux adolescents ayant commis des délits sexuels avec contact, comme c'est le cas dans la littérature adulte (les adultes mixtes présenteraient toutefois des distinctions importantes, nous y reviendrons). Cependant, aucune donnée ne permet de tirer *officiellement* ce constat chez les adolescents.

La littérature nous apprend que les adolescents ayant visionné du MESE (comparativement aux adolescents ayant commis des infractions sexuelles avec contact) : sont plus âgés (environ 16 ans vs environ 14 ans), sont plus éduqués (intelligence moyenne ou au-dessus), ont moins de comportements antisociaux judiciairisés ou non et moins d'attitudes antisociales (p.ex., faible maîtrise de soi), proviennent d'environnements familiaux plus stables, ont plus d'intérêts sexuels problématiques envers les enfants, ont plus de difficultés d'estime de soi et d'intimité, vivent plus d'isolement social et présentent plus de distorsions cognitives, surtout celles spécifiques à la consommation de MESE (Belton et Hollis, 2016). Ces résultats concordent avec ce qui est retrouvé dans la littérature chez les adultes ayant consommé du MESE (voir Babchishin et al., 2015; Gottfried et al., 2020; voir aussi Henshaw et al., 2018). Il est retrouvé aussi un risque plus élevé de patron comportemental problématique en lien avec l'utilisation d'Internet chez les adultes MESE (Babchishin et al., 2015; voir aussi Henshaw et al., 2020b, pour une discussion), peut-être présent aussi chez les adolescents. En gros, les groupes

MESE-uniquement, Avec contact et Mixtes semblent se distinguer quant à leur niveau d'antisocialité (respectivement faible, élevé et élevé) et leur niveau d'intérêts sexuels problématiques (respectivement élevé, modéré, élevé; Henshaw et al., 2017).

Voilà donc d'emblée quelques pistes d'intervention différentielles pour les adolescents ayant consommé du MESE.

Il faut faire attention! Ce ne sont pas tous les consommateurs de MESE-uniquement qui présenteront un profil typique des consommateurs de MESE (Henshaw et al., 2020b). Il faut bien entendu évaluer au cas par cas afin de voir si le portrait clinique de l'adolescent s'apparente plus à celui d'un MESE-uniquement, d'un adolescent ayant commis des délits sexuels avec contact ou d'un adolescent mixte. Il existe beaucoup d'hétérogénéité dans les profils et les trajectoires des consommateurs de MESE (voir Henshaw et al., 2018).

Signalons une étude de nos collègues Mélissa Thibodeau, Julie Carpentier et Jo-Annie Spearson-Goulet auprès des adolescents auteurs d'infractions sexuelles en ligne. Elles ont comparé 30 ados en ligne-uniquement, 45 ados avec contact et 32 ados mixtes, âgés entre 12 et 22 ans (l'étendue d'âge a été modifiée pour joindre un plus grand échantillon). Elles ont observé que les ados en ligne-uniquement, comparativement aux ados avec contact, étaient plus âgés lors de leur premier délit, avaient subi moins d'événements de victimisation durant leur enfance, présentaient une meilleure relation avec leurs parents et avaient moins accès à des victimes potentielles. Certains résultats supplémentaires peuvent être notés, bien que non-significatifs statistiquement (possiblement par manque de puissance) : ils semblent avoir été moins exposés à la violence familiale ou à l'instabilité du milieu de vie et il est possible, bien que les données n'aient pas pu permettre d'analyses statistiques, qu'ils présentent davantage de dépendance à la pornographie. Ils auraient également été moins sujets à des condamnations antérieures, bien que la différence entre les groupes ne soit pas statistiquement significative. Les résultats de Thibodeau et collègues (2024) apportent un soutien partiel aux données connues concernant les adolescents auteurs de délits en ligne et semblent se diriger dans la même direction que ce qui est trouvé ailleurs dans la littérature chez les adultes. D'autres études seront requises afin d'investiguer davantage les caractéristiques des adolescents auteurs de délits sexuels en ligne.

Caractéristiques des adolescents utilisateurs de pornographie

Les caractéristiques des adolescents qui ont fréquemment recours à la pornographie régulière peuvent offrir quelques pistes de réflexion aidant la prise en charge de certains adolescents ayant consommé du MESE. Belton et Hollis (2016) soulèvent des caractéristiques rapportées dans les études sur le sujet : les adolescents recherchent parfois des idées pour vivre leur sexualité hors-ligne (curiosité sexuelle), ils ont parfois besoin d'un support visuel pour favoriser la masturbation, ils subissent parfois l'influence de leur pairs, ils ont pour certains un haut besoin de sensations fortes, ils sont parfois moins satisfaits de leur vie, ils rapportent des soins parentaux moins soutenus (donc, un certain isolement relationnel et affectif), ils consomment plus d'alcool ou de drogue et ils rapportent plus de difficultés sur le plan comportemental.

Ces caractéristiques peuvent orienter l'évaluation et l'intervention auprès des consommateurs de MESE, sans nécessairement être associées directement au risque et constituer en soi des besoins criminogènes.

Risque de récidive, « *cross-over* » et facteurs de risque

Les adolescents ayant consommé du MESE se distingueraient également sur la base de leur risque de récidive, lequel serait faible (moins de 1,9% selon la revue de quatre études de Belton et Hollis, 2016, pour des délits sexuels avec contact). En comparaison, le taux de récidive moyen des adolescents ayant commis des délits sexuels avec contact se situe entre 5 et

8% sur 5 ans, selon qu'on considère les études plus récentes ou plus anciennes, respectivement (Lussier et al., 2024; voir une étude antérieure de Caldwell, 2016, avec un taux plus faible, mais une méthodologie moins forte). Chez les adultes, le taux de récidive avec contact des MESE-uniquement est d'environ 4%, comparativement à environ 6% de récidive dans des délits de MESE (Eke et al., 2019). De plus, les hommes ayant commis des délits de MESE-uniquement présentent des taux moins élevés de récidive que les adultes ayant commis des délits sexuels avec contacts ou les adultes ayant commis les deux types de délits, tant en délits avec contact (4% VS entre 8 et 12%) qu'en délit MESE (6% VS 18%; Eke et al., 2019; Seto et Eke, 2015). Bref, chez les adultes MESE-uniquement, la récidive en MESE semble plus probable que celle avec contact, bien que faible. Bien que nous ne disposions pas de données franches chez les ados à ce sujet, celles issues du phénomène de « *cross-over* » proposent que la tendance soit similaire.

Le taux de « *cross-over* » représente le passage d'un délit de MESE à un délit sexuel avec contact. Il tournerait autour de 3,6%, ce qui serait plutôt faible. Les études sont peu nombreuses à ce sujet toutefois et on ne sait pas quelle est la direction de l'association (MESE d'abord puis contact ou l'inverse?). Des études supplémentaires sont requises autant chez les adolescents que chez les adultes à ce sujet.

On peut déjà considérer que l'adolescent ayant commis uniquement des délits en MESE ne présente pas le même niveau de risque que celui ayant commis des délits avec contact et donc, diffère sur le plan des facteurs de risque (ou besoins criminogènes) d'importance à être évalués et traités. On peut aussi considérer qu'un adolescent ayant commis une infraction sexuelle liée au MESE a plus de risque de récidiver dans ce même type de délits et, par conséquent, que les cibles de traitement doivent s'orienter vers les particularités de ce délit.

Nous ne connaissons pas les facteurs de risque spécifiques aux consommateurs de MESE-uniquement chez une clientèle adolescente (Belton et Hollis, 2016). Chez les adultes, les données sont limitées mais font ressortir certains aspects dont : un jeune âge, des antécédents de délits sexuels avec contact, une histoire criminelle antérieure, l'existence de bris de condition, des intérêts sexuels envers les enfants et un ratio gars-fille à l'avantage des gars en termes de victimes de MESE (Seto et Eke, 2015). Ces facteurs seraient surtout associés au risque de récidive sexuelle avec contact. D'autres facteurs pourraient être associés au risque de récidive, mais les données sont limitées, soit la nature de la collection de MESE (quantité, contenu, fréquence d'utilisation; voir Belton et Hollis, 2016). Concernant spécifiquement les intérêts sexuels problématiques, ils seraient associés à la récidive en MESE, mais pas à la récidive avec contacts chez les consommateurs de MESE (Seto et Eke, 2015). Aussi, d'autres facteurs pourraient être d'intérêt, bien que non clairement associés au risque de récidive en MESE : consommation répétée de MESE, préoccupations sexuelles, habiletés d'intimité pauvres, isolement social, difficultés émotionnelles et utilisation problématique d'Internet (voir Henshaw et al., 2020b, pour une revue).

Des antécédents de délits sexuels avec contact, une histoire criminelle générale et un intérêt sexuel envers les enfants semblent être les facteurs à considérer davantage comme des facteurs de risque de récidive (surtout avec contact) chez les adolescents ayant consommé du MESE. Les préoccupations sexuelles, les difficultés sociales et d'intimité et la consommation problématique de MESE et d'Internet seraient des facteurs possiblement liés au risque de récidive en MESE.

Bref, on sait que les consommateurs de MESE-uniquement récidivent plus dans des délits sexuels associés au MESE que dans des délits sexuels avec contacts. Cela semble être vrai pour les adultes et possiblement pour les adolescents. Chez les deux populations, les facteurs de risque spécifiques à la consommation de MESE ou à la récidive avec contact semblent

peu connus. Les caractéristiques distinguant les populations MESE-uniquement et avec contact sont néanmoins associées à des facteurs de risque dont : [les difficultés liées à l'intimité et les intérêts sexuels problématiques](#). On peut conclure que ceux-ci constituent des cibles d'intervention prioritaires, lorsque présentes chez l'adolescent rencontré.

Les facteurs contribuant à la consommation de MESE

Bien que le MESE soit assez difficile d'accès (voir Paquette et al., 2023) et qu'il requiert un effort délibéré du jeune pour y accéder, l'explication fondée sur la « curiosité sexuelle » est plus crédible chez les adolescents que chez les adultes (Beech et al., 2008). Ce ne sont pas tous les adolescents consommateurs de MESE qui présentent un intérêt pédophilique préexistant. L'intérêt pédophilique (présent initialement ou renforcé par la consommation de MESE et la masturbation) augmente cependant le désir de consommer du MESE. Selon Belton et Hollis (2016), les adolescents plus jeunes sont plus susceptibles d'avoir consommé du MESE des suites d'une escalade de consommation de pornographie régulière, alors que les adolescents plus âgés sont plus susceptibles de présenter un « réel » intérêt sexuel envers les enfants.

Ces données nous proposent donc d'évaluer adéquatement la trajectoire de consommation de pornographie régulière et de comprendre la manière dont l'utilisation de MESE s'est installée dans la sexualité de l'adolescent. La consommation de MESE peut avoir comme fonction de combler un intérêt sexuel problématique, mais peut aussi résulter d'une recherche de nouveaux stimuli sexuellement excitants.

Plusieurs autres fonctions à la consommation de MESE ont été étudiées avec les adultes et peuvent être explorées avec les adolescents (voir Belton et Hollis, 2016) : éviter des situations de vie désagréables, réactiver et résoudre un trauma d'enfance (sexuel ou non-sexuel), obtenir de la gratification sexuelle en raison d'un intérêt pédophilique clair, satisfaire des pulsions sexuelles pour éviter le passage à l'acte « réel », s'autostimuler avant le passage à l'acte, renforcer des distorsions cognitives (et réduire la culpabilité et la honte associées à ces croyances), combler une addiction en cherchant du matériel « nouveau », etc. Les consommateurs de MESE peuvent bien entendu présenter plusieurs motivations et celles-ci peuvent changer avec le temps.

Il semble important de ces données d'explorer lors de l'évaluation et de l'intervention les fonctions spécifiques à la consommation de MESE afin de bien situer le portrait clinique de l'adolescent et intervenir sur des cibles pertinentes.

Outils d'évaluation

Entrevue

Certains outils peuvent compléter l'évaluation auprès des gens ayant commis des délits sexuels en ligne. L'outil « *iAIM assessment tool* » est développé par des chercheurs du Royaume-Uni. Les deux premières versions sont jugées vétustes, mais une troisième est disponible. Ce sont des travaux à suivre d'autant plus que cette entrevue est la seule à notre connaissance à être testée empiriquement et à concerner une population adolescente :

[Lien entrevue AIM Version 3 \(Leonard et Hackett, 2019\)](#).

Un protocole d'entrevue a été développé par l'auteur du présent texte et l'équipe de la Clinique des troubles sexuels de Québec. Ce protocole d'entrevue est très détaillé et permet un tour d'horizon complet des gens ayant consommé du MESE. Cependant, il n'est pas spécifiquement adapté pour les adolescents. Il peut être utile de partir de ses bases et de les compléter avec des questions ciblant plus précisément les adolescents. Précisons que la dernière page de cette

entrevue propose un algorithme décisionnel afin de classer le consommateur de MESE au bon endroit et lui offrir le bon service. Si vous souhaitez l'obtenir, il faut demander une autorisation à la Clinique des troubles sexuels de Québec.

Cognitions problématiques

Des questionnaires peuvent être utilisés afin d'évaluer les cognitions problématiques chez les auteurs de délits sexuels en ligne. Le IBAQ (*Internet Behavior and Assessment Questionnaire*; O'Brien et Webster, 2007) favorise la compréhension de l'utilisation de l'Internet et des croyances et attitudes de l'individu en lien avec le MESE. Dans la même lignée, le questionnaire développé par Paquette et collaborateurs (voir une revue dans Paquette et al., 2023), soit le C-ISO (*Cognitions of Internet Sexual Offending*) ou C-CSI dans sa version francophone (Cognitions sur les crimes sexuels sur Internet), permet d'explorer les distorsions cognitives présentes chez les gens ayant commis leurs délits sexuels sur Internet. Ces outils ne sont pas développés pour une clientèle adolescente et n'ont pas été validés en ce sens. Toutefois, nous croyons qu'ils peuvent être de bons outils à utilisation clinique. Notons aussi que Paquette et collaborateurs élaborent actuellement une version adaptée aux adolescents.

Contenu MESE

Dans un autre ordre d'idée, l'échelle COPINE a été développée en dix catégories afin de classer les contenus représentés dans le MESE (voir Quayle, 2008). Cette échelle a depuis été reformatée de mille et une manières par différents chercheurs et corps législatifs, rendant ardue la standardisation des pratiques. Néanmoins, nous croyons que l'échelle COPINE présente plusieurs niveaux favorisant une meilleure discrimination du type de contenu d'un point de vue clinique et nous la recommandons afin de détailler le matériel que le client jugeait sexuellement attirant et le matériel qu'il jugeait préférentiellement attirant. Surtout dans le cas des adolescents, cette catégorisation est pertinente, de même que plusieurs autres variables à considérer en parallèle dont le genre des victimes, leur âge, la pratique masturbatoire et éjaculatoire lors de la consommation du MESE, etc. (voir le protocole fourni précédemment). Rappelons qu'il faut faire attention, d'un point de vue strictement clinique, à ne pas classer tout le matériel MESE retrouvé dans l'ordinateur de l'utilisateur comme étant du matériel représentant les véritables intérêts sexuels de l'adolescent. Le téléchargement de dossiers « zip » contenant plusieurs centaines de fichiers est fréquent et lorsque l'adolescent affirme ne pas avoir été attiré par du matériel recensé dans ses fichiers, il dit *possiblement* la vérité. Il faut faire la part des choses afin d'établir un bon portrait clinique et identifier de bonnes pistes d'intervention, sans quoi on peut faire sérieusement fausse route et endommager le client.

Risque de récidive

En ce qui a trait à l'évaluation du risque de récidive, le développement d'un outil comme le CPORT (Seto et Eke, 2015), soit le *Child Pornography Offender Risk Tool*, en est encore à ses balbutiements auprès d'une clientèle adulte. Une première étude n'avait pas déterminé qu'il avait un pouvoir prédictif sur le risque de récidive des consommateurs de MESE-uniquement (Seto et Eke, 2015), mais une étude subséquente a démontré qu'il en avait un, bien qu'inférieur au pouvoir prédictif de l'outil pour une population de délinquants sexuels avec contact (Eke et al., 2019). Le manque de puissance statistique dû au faible nombre de récidivistes cumulés dans les études de validation du CPORT explique probablement ce manque de pouvoir prédictif de l'outil. En ce qui concerne les adolescents, cet outil ne semble pas approprié puisqu'il n'a aucunement été validé auprès de cette population.

À notre connaissance, aucun autre outil d'évaluation du risque de récidive chez les adolescents n'offre une valeur prédictive chez les consommateurs de MESE-uniquement. Il semble donc préférable de ne pas évaluer spécifiquement le risque de récidive chez cette clientèle (cela ne s'applique pas aux adolescents qui ont également commis des infractions

sexuelles avec contact et pour qui le risque de récurrence peut être évalué avec des outils comme le J-SOAP-II). Un outil comme le PROFESOR (Worling, 2017) peut être utile afin d'identifier les facteurs représentant des cibles d'intervention potentielles.

Intérêts sexuels problématiques

Un mot sur l'évaluation des intérêts sexuels problématiques. Il ne semble pas recommandé (voir ATSA, 2017) d'intervenir spécifiquement sur les intérêts sexuels problématiques chez les adolescents. Ces intérêts sont souvent diffus, non préférentiels, non « stabilisés ». Aucune technique ne détient un réel support empirique pour démontrer son efficacité. Une intervention en ce sens pourrait causer plus de torts que de bénéfices. L'évaluation approfondie des intérêts sexuels semble donc plus ou moins pertinente. Nous pensons cependant que l'évaluation de l'hypersexualité, le cas échéant, peut être d'intérêt afin de quantifier les difficultés rapportées par l'adolescent. Sachez immédiatement que des nuances importantes doivent être apportées au présent paragraphe, nuances qui seront faites dans une seconde recension portant sur l'intervention auprès des intérêts sexuels problématiques chez les adolescents.

L'intervention

Situer le contexte théorique : ses prémisses et ses contradictions

Dans la littérature, les recommandations quant au traitement à promulguer aux consommateurs de MESE se fondent généralement sur les principes RBR, soit l'importance de déterminer les interventions en fonction du Risque (risque plus faible = traitement moins intense), en fonction des Besoins criminogènes (prioriser ces besoins, et les bons, et non les besoins non-criminogènes) et en fonction de la réceptivité spécifique (adapter les interventions de type cognitif-comportemental aux particularités de l'individu, dont son style d'apprentissage et plusieurs autres dispositions psychologiques et contextuelles; Bonta et Andrews, 2007).

Par conséquent, on propose habituellement que le traitement pour les MESE soit de plus courte durée (entre 0 et 100 heures environ, soit une intervention pour risque faible chez les adultes, possiblement la moitié pour les adolescents qui ont un risque plus faible, soit environ 0 à 50 heures; réflexion inspirée de Gannon et al., 2019), qu'il se concentre sur des besoins criminogènes spécifiques aux individus ayant consommé du MESE (p.ex., distorsions cognitives spécifiques) et qu'il soit adapté aux caractéristiques particulières de chaque individu (p.ex., capacités cognitives plus élevées; voir Gillepsie et al., 2018, pour un exemple).

Le modèle Motivation-Facilitation (Seto, 2013) influence aussi beaucoup les programmes d'intervention pour les consommateurs de MESE. Selon ce modèle, les aspects associés à la motivation à passer à l'acte sont bien présents chez les consommateurs de MESE (p.ex., intérêts sexuels paraphiliques, préoccupations sexuelles). Cependant, les aspects associés à la facilitation du passage à l'acte (p.ex., antisocialité, impulsivité, etc.) le sont moins.

Par conséquent, on invite à identifier les cibles de traitement qui favoriseront une réduction du risque de « *cross-over* » vers des délits sexuels avec contact.

Selon les auteurs, les cibles de traitement pour les consommateurs de MESE doivent inclure la réduction de l'antisocialité, l'augmentation de la maîtrise de soi et l'augmentation des barrières psychologiques pour prévenir la récurrence sexuelle avec contact (Babchishin et al., 2015). Selon le modèle Motivation-Facilitation (Seto, 2013), ce sont les facteurs facilitateurs qui doivent être pris en charge, essentiellement mais non exclusivement. Selon le modèle RBR, ce sont aussi ces facteurs

facilitateurs qui ont été bien reconnus comme étant associés à la récurrence (besoins criminogènes). Le RBR milite énormément en faveur de l'attribution efficiente des ressources dans un système de prise en charge criminologique dont les capacités sont limitées.

Il y a toutefois un problème, de l'avis de l'auteur du présent texte. Les interventions devraient aussi cibler les besoins spécifiques aux consommateurs de MESE, soit les difficultés affectives, interpersonnelles, intimes et, surtout, les intérêts sexuels problématiques. Ces difficultés sont reconnues pertinentes selon le modèle RBR, mais les interventions sur ces cibles sont souvent très limitées, voire quasi-absentes. Même si le consommateur de MESE ne passera pas nécessairement à des délits sexuels avec contact, ces facteurs sont d'un intérêt clinique indéniable et sont associés au bien-être de l'individu. De plus, certains facteurs, comme les difficultés de régulation émotionnelle et les intérêts sexuels problématiques, sont reconnus comme étant associés au risque chez les consommateurs de MESE (voir aussi Gillepsie, 2018). Il ne faut pas non plus négliger le risque de récurrence dans des délits liés au MESE, d'un point de vue éthique, clinique et de risque, puisque nous ne connaissons pas l'impact d'une consommation répétée de MESE sur le risque de récurrence sexuel avec contact. Donc, les facteurs spécifiques aux consommateurs de MESE doivent être abordés en intervention. Le modèle RBR accorde une importance considérable au principe du Risque dans l'élaboration des programmes (voir aussi le programme de traitement de Henshaw et al., 2020a). Or, les services offerts par les organisations spécialisées ne s'inscrivent pas uniquement dans une perspective criminologique impliquant une attribution efficiente des ressources limitées. Ces organisations offrent aussi des trajectoires de services psychosociales indépendantes, à un certain degré, du niveau de risque de récurrence sexuelle (avec contact) que présente l'individu.

Par surcroît, il appert que les données sur le risque de récurrence des consommateurs de MESE soient fragmentaires. De plus, il semble plus aisé de camoufler ce délit. Plusieurs consommateurs de MESE rapportent, sous couvert de l'anonymat, récidiver en consommation de MESE même pendant leur traitement (voir Seto et al., 2011). Nous pouvons donc croire qu'il existe une sous-estimation majeure de la récurrence chez les consommateurs de MESE, ce que rapportent, sous une base plus subjective mais combien éclairante, plusieurs intervenant.e.s du domaine.

Selon une analyse personnelle à l'auteur du présent texte, les modèles actuels (RBR, Motivation-Facilitation) conduisent à la réduction de l'importance de s'attarder aux facteurs spécifiques au risque de récurrence dans la consommation de MESE. Ils disent, *implicitement*, que ces délits sont « moins graves » et, au final, que tant que le risque de récurrence sexuelle avec contact est contrôlé, les aspects associés à la problématique de consommation de MESE sont de moindre importance². Pour ma part, dans un modèle mixte de services criminologiques ET psychosociaux, et considérant les enjeux éthiques et cliniques associés à la consommation de MESE, je juge que cette manière d'appréhender la réalité des consommateurs de MESE est partiellement erronée.

J'invite donc à l'élaboration d'interventions ciblant à la fois les besoins non-criminogènes (ou non encore reconnus comme étant criminogènes) et les besoins criminogènes (associés surtout à la récurrence avec contact; rappelons que les facteurs de risque de récurrence en MESE sont peu ou pas connus).

² Bonta et Andrews nuancent beaucoup leur modèle dans leurs ouvrages plus récents. En rappelant le fait que le modèle RBR vise les principes de l'évaluation et de l'intervention essentiellement en milieu correctionnel, ils soulignent que les besoins spécifiques des clientèles et les orientations des organisations offrant des services auprès de divers types de délinquants doivent être considérés dans l'élaboration des programmes. Certains programmes actuels, comme le CEM-COPE, semblent négliger ces nuances, nous y viendrons.

Des recommandations cliniquement douteuses

Selon Henshaw et al. (2020a), les données de la littérature suggèrent que les consommateurs de MESE tombent dans une des trois catégories suivantes :

1. Ceux qui sont peu susceptibles de récidiver et n'ont donc pas besoin d'un traitement (entre 75% et 95% des individus);
2. Ceux qui sont à risque de récidiver en MESE uniquement et nécessitent des interventions « spécialisées » (la majorité des individus restant);
3. Ceux qui sont à risque de récidiver avec contact et requièrent une intervention telle que fournie auprès des individus ayant commis des délits avec contact (une très faible minorité).

Plusieurs critiques sont à faire en lien avec ces suggestions partagées pourtant par plusieurs experts du domaine. D'abord, le risque de récidive en MESE est très difficile à détecter et estimer. Les facteurs de risque sont peu ou pas connus et aucune échelle ne permet d'évaluer ce risque avec une grande fiabilité. Plus de 50% des consommateurs de MESE admettent avoir récidivé en MESE lorsque questionnés (Seto et al., 2011).

D'où viennent donc ces chiffres de 75% à 95%?

De plus, sur quelles bases peut-on déterminer les individus appartenant à la seconde catégorie?

D'ailleurs, qu'est-ce qu'un traitement « spécialisé »?

D'après Henshaw et al. (2020a), 10 séances de 2h00 est un programme spécialisé, ce que nous remettons clairement en question.

Nous avons vu que les adolescents ayant consommé du MESE présentaient, selon les données issues des études chez les adolescents OU des données issues des études chez les adultes :

- Des difficultés d'affirmation et d'estime de soi
- Des difficultés sur le plan de l'intimité
- Une tendance plus marquée à l'isolement social
- Des intérêts sexuels problématiques en termes de contenu (intérêt sexuel pédophile) et de fréquence (préoccupations sexuelles, recours à la sexualité comme mécanisme d'adaptation)
- Des difficultés de régulation des émotions (tristesse et anxiété, surtout)
- Dans certains cas, une « relation » problématique, voire parfois un lien de dépendance, avec le domaine Internet et l'ordinateur, dont certaines distorsions cognitives spécifiques

Selon nous, aborder ces sphères de manière efficace et en provoquant des changements durables chez la personne ne peut simplement pas se faire en 10 séances. Ce genre de programme est alléchant d'un point de vue administratif, mais peu susceptible d'être mis en application par les intervenant.e.s connaissant le terrain.

Situer les cibles d'intervention pertinentes

Une intervention élaborée pour les auteurs de délits sexuels avec contact risque fortement de ne pas identifier les bons besoins présents chez les auteurs de délits sexuels en ligne, particulièrement si les individus ont commis exclusivement des délits associés au MESE (Henshaw et al., 2017; Henshaw et al., 2020a).

Nous pensons qu'une intervention digne d'un *niveau de risque de récurrence faible* chez l'adolescent qui présente un *niveau de besoins cliniques jugé modéré* (criminogènes et non-criminogènes, incluant le risque de récurrence en MESE) pourrait représenter environ 50 heures d'intervention directe, soit, par exemple, 25 séances de 2h00 chacune, similairement à Middleton et al. (2009). Nous jugeons que l'absence de ressources ne devrait pas constituer le seul critère décisionnel et qu'une intervention susceptible de provoquer des changements profonds et durables est nécessaire. Nous jugeons aussi que le risque de récurrence doit être un critère décisionnel, mais que sa place doit être limitée et ne surtout pas outrepasser les besoins cliniques de l'adolescent, comme ça semble être le cas dans de plus en plus de programmes d'intervention.

Le jugement clinique est de mise. Un individu dont la consommation de MESE aurait été très circonscrite dans le temps et chez qui le risque de récurrence est négligeable, ne devrait pas être soumis à une intervention de 50 heures.

Attention! Il est essentiel selon nous que les ados présentant un risque faible, même s'ils présentent des besoins cliniques modérés, puissent recevoir des services en communauté (afin d'éviter les effets iatrogènes des placements et de la mise en garde). De tels services sont plus efficaces. Nous invitons aussi les clinicien.ne.s à ne pas utiliser la « dérogation clinique » lors de l'évaluation du risque de récurrence, afin de justifier le traitement. Il faut distinguer adéquatement le niveau de risque et le niveau de besoins cliniques et éviter de hausser le niveau de risque, ce qui conduit généralement à des erreurs importantes sur le plan clinique et judiciaire. Lorsque le risque de récurrence est faible, c'est le niveau de besoins cliniques qui doit à lui seul justifier le traitement, afin d'éviter tout imbroglio.

Selon la recension de la littérature réalisée (voir les éléments soulignés ou encadrés tout au long du texte), nous émettons les recommandations suivantes en lien avec les cibles d'interventions à privilégier auprès des adolescents (et adultes) ayant commis des infractions en MESE :

- Pornographie légale et illégale :
 - Fonctions de la consommation de MESE (à partir, entre autres, de la nature du matériel)
 - Trajectoire de consommation de MESE
 - Utilisation problématique d'Internet
 - Consommation problématique de pornographie légale
- Intérêts sexuels problématiques :
 - Intérêts sexuels problématiques envers les enfants
 - Distorsions cognitives spécifiques au MESE
- Compétences socioémotionnelles :
 - Difficultés de régulation émotionnelle (émotions, pulsions, estime de soi)
 - Difficultés d'intimité
 - Isolement social et compétences interpersonnelles

- Risque de récurrence :
 - Facteurs de risque possibles de récurrence en MESE
 - Facteurs de risque de récurrence en délits sexuels avec contact (risque de « *cross-over* »)
- Autres facteurs d'intérêt clinique :
 - Utilisation de substances, le cas échéant
 - Lien entre la consommation et l'utilisation de MESE

Notons qu'il n'apparaît pas crucial de s'attarder aux attitudes antisociales, à l'abus de substances, au style de vie et à l'empathie envers la victime (voir Henshaw et al., 2020a), bien qu'il soit possible que ces besoins ressortent pour certains individus, requérant, par exemple, un complément d'intervention en individuel, favorisant une meilleure personnalisation des services.

En lien avec les intérêts sexuels, Henshaw et al. (2020b) présentent une vision intéressante des choses : puisque les consommateurs de MESE (adultes) ont souvent des intérêts déviants assez ancrés, il vaut mieux les aider à développer des stratégies de gestion de ces intérêts sexuels et de l'activation sexuelle (régulation des pulsions sexuelles) que de tenter de réduire les intérêts sexuels en tant que tel. Le travail sur les préoccupations sexuelles, la gestion des pulsions sexuelles et l'utilisation problématique d'Internet est susceptible d'être bénéfique. Travailler l'affirmation de soi, la pleine conscience, la tolérance à l'urgence et la souffrance et, à la limite, la « normalisation » relative des intérêts sexuels (entre 5 et 10% de la population normale adulte présente certains intérêts de nature pédophile; Henshaw et al., 2020b), pourraient être des cibles d'intérêt. Autres interventions pertinentes : développement de plans de prévention de la récurrence et de gestion de soi et développement d'objectifs de vie sains (en lien avec le *Good Lives Model*; Ward et Stewart, 2003).

En lien avec l'utilisation problématique d'Internet, Paquette et al. (2023) décrivent deux modèles théoriques pertinents, soit celui de Davis (2001) et celui de Quayle et Taylor (2003). Davis aborde l'utilisation problématique spécifique (une seule sphère d'Internet) et l'utilisation problématique généralisée (plusieurs sphères). Il identifie des facteurs menant à l'augmentation de l'utilisation d'Internet dont l'anxiété, la déprime, l'isolement et le manque de soutien social. Quayle et Taylor ajoutent d'autres facteurs possiblement responsables de l'escalade de l'utilisation de l'Internet, dont les facteurs proximaux (intérêt pédophile, antécédents sexuels, insatisfaction dans les relations intimes) et les facteurs distaux (expériences sexuelles précoces, pauvre socialisation à l'adolescence). Bien que les facteurs associés au domaine Internet n'aient pas été solidement attachés au risque de récurrence, il semble que plusieurs consommateurs de MESE évoquent des sentiments s'apparentant à de la dépendance à Internet et/ou à la pornographie (18% selon Seto et al., 2010, cité dans Paquette et al., 2023).

Par conséquent, selon nous, le rapport à l'Internet et l'ordinateur, ses fonctions et l'isolement social qui en est la cause (et/ou la conséquence) sont des thèmes qui méritent d'être abordés avec les gens ayant commis des délits sexuels en ligne, adultes ou adolescents.

Il semblerait également que des distorsions cognitives précises soient présentes chez les consommateurs de MESE et que celles-ci méritent d'être discutées en intervention : « Le monde est dangereux » (peut augmenter l'attrait du virtuel), « Le monde est incontrôlable » (pulsions envahissantes et difficulté à les contrôler), « L'univers virtuel n'est pas réel » et « Internet est incontrôlable ». Revoir les a priori des clients concernant Internet et leurs distorsions cognitives peut être

une cible d'intervention pertinente. Il semblerait que ces cognitions contribuent à la solitude, à l'intérêt sexuel pédophilique, à la consommation de substances et à un historique de condamnation à l'adolescence (Paquette et al., 2023), c'est-à-dire des facteurs associés au risque de récurrence sexuelle avec contact.

Toujours concernant l'utilisation problématique d'Internet, voici une citation de Paquette et al. (2023) qui est digne de mention et qui décrit bien l'importance de s'attarder adéquatement à cette sphère lors de l'intervention :

« Cet univers virtuel deviendrait un lieu moins menaçant et stressant, permettant aux cyberdélinquants sexuels de revêtir une « nouvelle » identité, une version améliorée de soi, perçue comme plus enviable, moins repoussante. Ainsi, cet espace virtuel aurait le potentiel de maintenir une estime de soi plus favorable en s'engageant, de manière sélective [...] avec les individus qui re[n]voient une image positive (Taylor et Quayle, 2008). De manière générale, nos résultats indiquent une prévalence considérable de difficultés émotionnelles et relationnelles rapportées chez les cyberdélinquants, allant parfois au-delà du tiers de l'échantillon. Ces données sont cohérentes avec les études antérieures qui suggèrent que le recours à Internet par les cyberdélinquants sexuels permettrait de répondre à des besoins d'intimité pour ceux qui éprouvent des difficultés relationnelles ou qui se sentent particulièrement seuls (Elliot et al., 2009) » (Paquette et al., 2023, p.116).

Bref, le type de « relation » qui peut s'installer entre le domaine Internet et le consommateur de MESE (ou le solliciteur sexuel sur Internet) est possiblement bien ancré et nécessite un travail thérapeutique en profondeur, sans quoi, l'individu pourrait être facilement tenté de reconsommer du MESE lors de son utilisation de l'Internet, surtout en cas de situations de vie éprouvantes.

Notons pour conclure que les cibles de traitement criminogènes non typiquement associées au consommateur de MESE, comme les historiques de violences sexuelles subies ou de polyvictimisation (davantage liée au risque de violences commises que la victimisation répétée), doivent être considérées en traitement, mais au cas par cas. Si présentes, ces problématiques doivent être abordées, au-delà des considérations associées au risque de récurrence et à l'allongement de l'intervention.

Les programmes existants

Le INFORM-PLUS (Gillepsie et al., 2018)

Programme psychoéducatif de groupe, développé par la *Lucy Faithfull Foundation* au Royaume-Uni. Il s'agit de 10 séances de 150 minutes couvrant les thèmes suivants : analyse du délit, rôle de la fantaisie sexuelle dans le délit, addictions et compulsions, dévoilement de soi/habilités sociales et relations, information sur le système de justice, empathie envers la victime, style de vie, planification de la vie future. Un programme psychoéducatif de groupe complémentaire de 5 séances est offert aux proches de l'individu ayant commis les délits en ligne. Le programme a été administré à 92 hommes ayant commis des délits associés au MESE. Le programme semble avoir eu des effets positifs dans plusieurs sphères, dont le niveau de stress et de dépression, la compétence sociale et les attitudes distorsionnées. Les effets se poursuivent sur 8 à 12 semaines. Les auteurs suggèrent que le travail de l'empathie générale n'est pas requis puisque les usagers de leurs cohortes présentent des niveaux semblables aux gens de la population dite normale dans cette sphère et que leur programme n'induit aucune modification du niveau d'empathie générale chez ces individus.

Le programme n'a pas été testé de manière expérimentale mais bien quasi-expérimentale. Il n'y a aucun groupe contrôle permettant de confirmer que les changements sont réellement dus à l'intervention administrée. Les mesures utilisées ne

semblent pas, de l'avis de l'auteur du présent texte, centrales aux besoins spécifiques des consommateurs de MESE. Le programme semble néanmoins induire certains changements pertinents, par exemple sur le plan des distorsions cognitives. Précisons que certaines cibles d'intervention semblent pertinentes alors que d'autres ne font pas partie des cibles centrales d'une population MESE. Notamment, la sphère des intérêts sexuels problématiques est plutôt occultée. Enfin, nous ne savons pas si ce programme serait efficace pour une population adolescente.

Le CEM-COPE (*Coping with Child Exploitation Material Use*; Henshaw et al., 2020a)

Ce programme australien est développé pour les consommateurs adultes de MESE-uniquement. Il s'agit d'un programme dit spécialisé mais de courte durée (10 séances de 2h00). Il a été développé avec l'aide d'un consortium d'experts, Michael Seto, Angela Eke, Ethel Quayle, entre autres. C'est un programme fondé sur la psychoéducation et l'apprentissage d'habiletés dans des sphères associées au passage à l'acte et/ou à la récidive chez les consommateurs de MESE-uniquement. En groupe fermé, les thèmes suivants sont discutés : établir le groupe et la motivation, enjeux légaux et formulation du délit, conscience émotionnelle et habiletés d'autorégulation, utilisation problématique de l'Internet et compétences de régulation sexuelle, relations et habiletés de communication, autogestion et plan de prévention de la récidive. Des concepts de la thérapie cognitive-comportementale, de la thérapie d'acceptation et d'engagement et de la thérapie dialectique comportementale sont empruntés tout au long des séances. Le programme est évalué actuellement avec des mesures pré et post intervention ciblant divers domaines de fonctionnement, dont l'utilisation compulsive de l'Internet, la régulation émotionnelle et la régulation sexuelle.

Le programme CEM-COPE n'a pas encore démontré son efficacité, mais il est mené par une équipe de chercheurs sérieux et des données devraient paraître sous peu. Il identifie de bonnes cibles de traitement et inclut d'ailleurs l'utilisation de l'Internet, ce qui est essentiel à notre avis. Il fonde ses interventions sur de bonnes approches théoriques, diversifiées et complémentaires. Son problème principal réside dans la durée de ses interventions que nous jugeons trop courtes pour favoriser un changement durable dépassant le simple apprentissage mnésique destiné à s'affadir avec le temps. De plus, il n'est pas élaboré précisément pour les adolescents.

Le i-SOTP (*Internet Sex Offenders Treatment Programme*; Middleton et al., 2009)

Ce programme s'inspire surtout des approches de l'utilisation problématique d'Internet (Quayle et Taylor, 2003) et du *Good Lives Model* (Ward et Stewart, 2003). Le programme a pour cibles l'augmentation de la motivation, la diminution du déni et la perception d'un écart entre les valeurs et comportements désirés et exprimés; la réduction des attitudes et comportements supportant les délits; la création d'une réponse empathique aux enfants victimes de MESE; la diminution de l'utilisation de la sexualité comme mécanisme d'adaptation et la régulation émotionnelle (résolution de problèmes et identification de stratégies positives); le développement de relations intimes et non-intimes, de l'estime de soi et des habiletés sociales; le développement d'un plan de prévention de la récidive et d'objectifs de vie sains, essentiellement. Le programme est offert en six modules répartis sur 35 séances de 120 minutes. Les modules sont l'identification des valeurs de vie et l'identité, l'analyse fonctionnelle du comportement de consommation de MESE; l'empathie envers les victimes, la pratique de compétences (gestion des émotions et intimité); les besoins non comblés, la participation aux réseaux d'échange et les solutions alternatives; la gestion des intérêts sexuels déviants et la préparation du plan de vie.

Le programme engendre des modifications (pré-post; devis quasi-expérimental) dans la sphère socioaffective (estime de soi, solitude) et en lien avec les attitudes procriminelles (empathie envers la victime, distorsions cognitives). Des changements sont observés à presque toutes les mesures utilisées.

Le programme est pertinent dans sa longueur. Il laisse le temps d'intervenir adéquatement sur des sphères d'importance, contrairement aux autres programmes. Il inclut l'analyse fonctionnelle de la consommation de MESE, ce qui est cliniquement riche. Il met possiblement trop l'accent sur des composantes associées davantage aux gens ayant commis des délits sexuels avec contact, dont l'empathie envers les victimes et les attitudes procriminelles, pourtant significativement moins présentes chez les consommateurs de MESE. Il n'est pas développé précisément pour les adolescents.

Le programme développé par la Clinique des troubles sexuels de Québec

L'auteur du présent texte n'est pas peu fier de citer ici le programme qu'il a développé en collaboration avec ses anciens collègues de la CTS, dont Francis Laroche et Daniel Thibodeau, sexologues! Ce programme visait à pallier les lacunes perçues dans les programmes existants, dont la faible durée des interventions et le peu d'accent placé sur le lien entre l'individu et le domaine Internet. Ce programme développe aussi de nouvelles techniques afin d'aider les gens ayant consommé du MESE et étant pris dans une forme de dépendance à cette pornographie, à désensibiliser le désir de recourir à l'Internet et au MESE afin de satisfaire leurs pulsions sexuelles. Le programme consiste en 5 modules incluant la motivation et l'engagement, l'analyse fonctionnelle du lien avec le domaine Internet, la désensibilisation de l'intérêt à consommer du MESE et l'appropriation de l'ordinateur, les relations intimes et la sexualité et le plan de prévention de la rechute/vie saine. Le terme « rechute » est d'ailleurs utilisé, non pas pour banaliser la récurrence, mais afin de mettre l'accent sur la connaissance clinique, non détectée en recherche, que plusieurs auteurs d'infractions sexuelles liées au MESE récidivent pendant le traitement et que cette récurrence s'inscrit souvent dans un processus d'assuétude. D'ailleurs, cliniquement parlant (impression fondée sur l'intervention auprès de plusieurs cohortes d'individus MESE en recherche et lors de l'obtention de données sous un sceau de confidentialité approuvé par des instances juridiques), la récurrence en MESE semble être la règle plus que l'exception.

Le programme de la CTS présente plusieurs avantages, dont le fait qu'il soit manualisé séance par séance, qu'il propose un manuel pour les thérapeutes et des manuels pour chaque bloc pour les participants et qu'il repose sur les données les plus récentes de la littérature. Il présente des inconvénients indéniables : il n'a pas été développé pour les adolescents (bien qu'une adaptation soit aisément faisable) et il n'a pas été testé empiriquement. En fait, un projet de recherche a récolté des données pré-post dans un devis quasi-experimental avec groupe contrôle « liste d'attente », mais ce projet a malheureusement dû être mis sur la sellette pour des raisons administratives.

Signalons que ce programme, élaboré en 2016-2017, a été bonifié de 2018 à 2019 par la collaboration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, via la participation de Michel Raymond, psychologue. Pour le consulter ou en obtenir un exemplaire, il faut s'adresser à la Clinique des troubles sexuels de Québec.

1.2. LES ADOLESCENTS MIXTES (DÉLITS SEXUELS AVEC CONTACT + DÉLITS SEXUELS EN LIGNE)

La littérature à ce sujet est quasi-absente. Les données proviennent essentiellement d'une population adulte. Les adultes mixtes ressemblent davantage aux délinquants sexuels avec contact : moins d'employabilité, plus d'accès à des enfants, plus de difficultés durant l'enfance, plus de traumatismes sexuels ou non-sexuels, etc. Ils seraient toutefois plus susceptibles de présenter des intérêts sexuels paraphiliques, peut-être même davantage que les adultes consommateurs de MESE-uniquement (Babchishin et al., 2015). Ils pourraient aussi présenter plus de surinvestissement de la sexualité (Thibodeau et al., 2024).

Par extrapolation, il est possible que les adolescents mixtes aient plus leur place en intervention auprès des adolescents ayant commis des infractions sexuelles avec contact, bien que leurs particularités doivent être considérées à un niveau individuel (notamment leur lien avec l'Internet).

2. LES ADOLESCENTS AYANT FAIT DE LA SOLLICITATION SEXUELLE DE MINEURS SUR INTERNET (LEURRE)

Selon une revue de Gottfried et al. (2020), le solliciteur sexuel « typique » est un homme caucasien, qui sollicite des adolescentes en majorité, en général lors de plusieurs communications s'étalant sur plusieurs journées différentes. Il est plutôt jeune (22 ans ou moins) et il semble limiter ses activités à l'Internet (selon une typologie qui distingue le solliciteur *Fantasy-driven* vs le solliciteur *contact-driven*). Aussi, il semble être de niveau académique inférieur (une moins bonne performance académique est associée à davantage de délits de sollicitation sexuelle). Son fonctionnement occupationnel et scolaire serait toutefois plutôt bon (Henshaw et al., 2020b). Il ne présenterait pas une longue feuille de route criminelle (comparativement aux délinquants sexuels avec contact ou aux délinquants sexuels mixtes; Henshaw et al., 2020b). Il aurait plus de chances de présenter des préoccupations sexuelles importantes ainsi que des intérêts sexuels problématiques, surtout concentrés vers les adolescent.e.s, contrairement au consommateur de MESE qui est plus susceptible de recevoir un diagnostic de pédophilie (Babchishin et al., 2015; Ospina et al., 2010). Ainsi, souvent, le solliciteur adolescent utiliserait un moyen illégal et inapproprié d'accéder à des gens, mais le contenu de son intérêt sexuel serait plutôt normatif (en général, des gens de son âge ou légèrement plus jeunes que lui). Cet aspect est à considérer lors de l'évaluation et de l'intervention.

Sarah Paquette et ses collègues, Julien Chopin et Francis Fortin pour ne pas oublier de les nommer (2023), observent quatre processus chez les solliciteurs sexuels sur Internet :

1. Le contact à des fins de rencontre hors ligne (désensibilisation des victimes dans le but de les rencontrer).
2. Le contact à des fins sexuelles en ligne (exposer les fantasmes sexuelles exclusivement en ligne).
3. L'exposition à l'exhibition (interactions minimalistes, le but principal étant l'exposition donnée et reçue).
4. Le contact à des fins d'actes sexuels en ligne et hors ligne (exprimer les fantasmes et désensibiliser la victime pour entrevoir ensuite les possibilités de rencontres hors ligne).

Dans environ 50% des cas, il y aurait demande de contacts sexuels hors ligne (Paquette et al., 2023). Ces processus méritent d'être analysés lors de l'évaluation et de l'intervention, afin d'intervenir adéquatement avec la personne auteur de sollicitation sexuelle sur Internet.

Concernant le risque plus précisément, notons que les études sont partagées, mais recensent généralement des taux de risque de récidive sexuelle avec contact plus faibles que les délinquants sexuels avec contact, mais souvent plus élevés que les consommateurs de MESE-uniquement (voir les données dans Henshaw et al., 2020b; voir Paquette et al., 2023, pour une revue concernant la distinction entre les auteurs de sollicitation sexuelle sur Internet et les consommateurs de MESE).

Certains facteurs seraient associés quant à eux au risque de passer de la sollicitation sexuelle sur Internet à un délit sexuel avec contact : des délits en MESE, des aspects antisociaux et l'isolement social. L'impulsivité, une faible estime de soi et une escalade en pornographie associée à un besoin d'un matériel stimulant (habitué) seraient des facteurs de risque potentiels.

Les programmes spécifiques pour les solliciteurs sexuels sur Internet (adultes ou adolescents) sont virtuellement inexistantes. Toutefois, plusieurs de leurs besoins s'apparentent aux consommateurs de MESE, surtout lorsque le solliciteur sexuel semble être d'un type « *fantasy-driven* », bien que la distinction entre ce type et celui du « *contact-driven* » ne soit pas toujours aisée. Aussi, lorsque des éléments antisociaux liés au risque de récidive avec contact sont présents, il semble pertinent d'inclure à l'intervention certains besoins criminogènes habituellement traités avec les délinquants sexuels avec contact, dont les distorsions cognitives (voir Paquette et al., 2023), les attitudes antisociales, l'impulsivité et la faible maîtrise de soi, entre autres.

Bref, une intervention mixte entre le consommateur de MESE et le délinquant sexuel avec contact semble être de mise. Des données supplémentaires sont attendues dans les prochaines années pour préciser les caractéristiques de cette sous-population et ses besoins en matière d'intervention. Pour le moment, plusieurs auteurs recommandent de considérer les spécificités de la clientèle de solliciteurs tout en considérant la possibilité de les inclure davantage dans des programmes offerts aux gens ayant commis des délits sexuels avec contact.

Rappelons qu'il n'y a à notre connaissance aucune étude ayant évalué ces caractéristiques chez les adolescents ayant fait de la sollicitation sexuelle sur Internet.

Commentaires critiques et recommandations pour 1.1., 1.2, et 2

Il est encore difficile de bien situer les consommateurs de MESE en tant que population distincte, ce qui est d'autant plus vrai chez les adolescents que chez les adultes. Les individus consommant du MESE et ayant exclusivement des infractions sexuelles associées au MESE semblent néanmoins présenter des caractéristiques différentes dans des sphères déterminantes dont l'antisocialité (moins que les délinquants sexuels avec contact), la sexualité (souvent plus de préoccupations sexuelles et d'intérêts sexuels problématiques), les relations intimes (souvent plus de difficultés à ce niveau) et les difficultés de régulation émotionnelle, entre autres.

On croit que des effets de contamination sont susceptibles de se produire si des auteurs de délits sexuels ayant des caractéristiques cliniques différentes et des facteurs criminogènes d'intensité différente, sont mélangés dans un groupe de traitement. Dans le doute, le suivi individuel devient la meilleure manière de procéder, ce suivi favorisant de plus une meilleure personnalisation de l'intervention, en lien avec les principes RBR. Cependant, la modalité de groupe présente

de nombreux avantages qu'il ne faut pas oublier. D'un point de vue administratif, le bénéfice est évident. D'un point de vue clinique, le groupe offre un contexte propice au travail réel de cibles de traitement prioritaires, comme les difficultés d'affirmation de soi, de régulation émotionnelle, d'isolement social et d'intimité, par exemple. La modalité de groupe est donc pertinente, mais la question demeure : doit-on mélanger les auteurs de délits sexuels associés au MESE et les auteurs de délits sexuels avec contact?

Selon les données de la littérature, il semble préférable de distinguer les deux groupes afin d'aborder les cibles cliniques pertinentes. On ne travaillera pas beaucoup l'antisocialité dans un groupe de consommateurs de MESE comme on ne travaillera pas beaucoup le rapport au domaine Internet chez les auteurs de délits sexuels avec contact. Il en va du bon appariement entre la problématique des usagers et les services offerts.

Nous recommandons donc de créer un groupe spécifique pour les adolescents ayant commis des infractions sexuelles de type MESE. Nous pensons que les adolescents ayant commis des infractions de sollicitation sexuelle de mineurs sur Internet ont davantage leur place auprès de groupes réguliers. Si la masse critique afin de partir un groupe n'est pas atteinte, la ressource spécialisée devrait, selon nous, opter pour un suivi individuel dans le cas d'un adolescent MESE-uniquement. Nous pensons que les bénéfices de se retrouver en groupe seraient surpassés par les inconvénients, si l'adolescent était intégré dans un groupe d'adolescents auteurs de délits sexuels avec contact.

Il existe une forte hétérogénéité chez les clientèles. Il existe des phénomènes de « *cross-over* », comme quoi un adolescent ayant commis des infractions MESE pourrait bien récidiver un jour dans un délit sexuel avec contact. Il pourrait aussi présenter un portrait clinique s'apparentant davantage aux adolescents auteurs de délits sexuels avec contact. Dans tous les cas, le risque de récurrence sexuelle dans des délits avec contact semble limité d'emblée chez les adolescents et peut-être davantage encore chez les adolescents MESE. Bien entendu, chaque adolescent doit être évalué spécifiquement, selon les bonnes pratiques RBR, et il ne faut pas conclure d'office qu'un adolescent ayant commis des infractions MESE présente un risque faible. Une approche conservatrice nous semble quand même préférable, comme quoi, dans la majorité des cas, une intervention spécifique aux adolescents MESE devrait être choisie.

Nous pensons que l'intervention doit se distinguer réellement de celle offerte aux adolescents ayant commis des délits sexuels avec contact. Des interventions comme celles proposées par la Clinique des troubles sexuels de Québec ou certains modules du programme CEM-COPE ou i-SOTP, mettent de l'avant le rapport particulier à l'Internet qu'entretiennent plusieurs auteurs d'infractions MESE, en lien avec leur isolement social, leur faible estime de soi, leurs difficultés relationnelles et intimes et leurs intérêts sexuels problématiques. Tous n'ont pas nécessairement besoin de ces interventions, mais nous pensons que la majorité en bénéficient. Les données de la recherche sont encore manquantes à savoir si les facteurs associés à Internet sont liés au risque de récurrence des consommateurs de MESE. L'approche RBR nous invite à la prudence en ne fournissant pas un traitement de trop longue durée à des gens qui présentent un risque faible, pour la plupart. Nous croyons toutefois que la clinique doit devancer la recherche dans certaines situations, notamment lorsque plusieurs données de la littérature pointent en direction d'une difficulté clinique significative dans les domaines nommés précédemment. Les difficultés sont parfois difficiles à évaluer et à associer au risque de récurrence. Le jugement clinique doit parfois prédominer, avec prudence.

Concernant le risque de contamination et les effets iatrogènes qui ont été trouvés dans certaines études essentiellement statistiques, nous pensons que si les adolescents ayant consommé du MESE sont appariés dans une relative homogénéité des profils cliniques, et si les principes thérapeutiques favorables sont mis de l'avant (flexibilité, alliance thérapeutique, empathie et non-jugement, entre autres), ces effets iatrogènes ne seront pas visibles. Nous ne militons pas pour une

intervention d'une durée excessive non plus, mais nous pensons que des programmes comme *Inform-Plus* ou *CEM-COPE* sont insuffisants pour la majorité des consommateurs de MESE, adultes ou adolescents. Un temps plus long est requis pour favoriser l'alliance, la motivation et l'engagement, la compréhension des sphères problématiques, la pratique de compétences et la création, via le groupe de thérapie, de changements réels et durables dans le temps. Pour les adultes, nous pensons qu'un programme d'une durée entre 9 et 12 mois est raisonnable. Pour les adolescents, la moitié du temps pourrait être envisagée, afin de respecter leurs particularités personnelles, développementales, cognitives et émotionnelles.

Enfin, concernant les adolescents ayant commis des délits sexuels mixtes (MESE + contact) ou ceux ayant fait de la sollicitation sexuelle de mineurs sur Internet, nous recommandons pour le moment de les considérer au même titre que les adolescents ayant commis des délits sexuels avec contact. Les données de la littérature concernant leur profil clinique et leurs trajectoires criminelles sont trop limitées pour inviter à une différenciation sur le plan de l'évaluation ou de l'intervention. Notons cependant que les besoins spécifiques de ces individus doivent aussi être considérés en intervention, ce qu'une intervention individuelle (complémentaire au groupe ou non) est en mesure de faire.

Études à venir

Plusieurs pans du champ de recherche concernant les délits sexuels en ligne restent à être explorés dans les prochaines années. Il faudra mieux explorer le type de contenu MESE visionné par les adolescents et leurs motivations à regarder du MESE. Mieux comprendre les trajectoires de consommation de MESE des adolescents et adultes (quand ils commencent, comment ils obtiennent le MESE, combien de temps ils consomment, quand arrêtent-ils et quels facteurs favorisent le désistement, etc.). Mieux comprendre les facteurs associés spécifiquement à la récurrence (avec ou sans contact) des consommateurs de MESE-Uniquement. Mieux comprendre leurs besoins de traitement spécifiques et distinguer les besoins des adultes de ceux des adolescents. Mieux comprendre les besoins de certaines populations spécifiques, comme les adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme. Il faudra probablement des études qui incluent d'autres mesures que le taux de risque de récurrence, qui semble bien incomplet mais qui exerce néanmoins une influence considérable dans les modèles d'évaluation et de traitement. Mieux comprendre quels sont les ingrédients actifs des traitements, dans un domaine où les programmes de traitement incluent souvent une multitude de sphères d'intervention dont l'effet spécifique est difficile à isoler. Inclure des mesures de suivi sur le plus long terme, afin que les effets des traitements perdurent au-delà des très courtes durées actuellement utilisées (8 à 12 semaines, en général). Puis mieux comprendre les distinctions, tant sur le plan du portrait clinique que sur le plan du risque de récurrence, des adultes et adolescents commettant des infractions de sollicitation sexuelle de mineurs sur Internet. Bref, de beaux projets de recherche pour celles et ceux qui aiment ça!

3. LES ADOLESCENTS AYANT FAIT DE LA DISTRIBUTION NON-CONSENSUELLE D'IMAGES INTIMES

Plusieurs adolescents sont référés après avoir été accusés de diffusion non-consensuelle d'images intimes et, dans des cas parfois douteux, d'infractions associées au MESE. Selon nous, lorsque l'adolescent semble avoir partagé du matériel sexuellement explicite concernant des personnes significativement plus jeunes que lui, il est possible de considérer l'existence « clinique » d'infractions associées au MESE. Les lignes directrices concernant cette population semblent alors s'appliquer. Cependant, s'il est évident que l'adolescent a produit et diffusé du matériel de jeunes de son âge dans un contexte de partage entre pairs, bien qu'il s'agisse légalement de MESE, nous croyons qu'il ne doit pas être évalué et traité comme tel. Les données de la littérature sont encore bien faibles, mais nous pensons que la diffusion non-consensuelle

d'images intimes est une problématique clinique distincte. C'est pourquoi nous la traitons séparément dans le présent document.

Définitions et termes

La diffusion non-consensuelle est communément appelée « *revenge porn* ». Cependant, ces termes sont inadéquats car ils ne représentent pas la violence sexuelle inhérente à ce genre de geste et insinue que la victime aurait fait quelque chose de mal méritant une vengeance (Hasinoff, 2021). De plus, les gestes représentaient une forme de pornographie, au départ, mais leur diffusion non-consensuelle élimine le caractère pornographique des images pour en faire des images de victimisation sexuelle. C'est pour ces raisons que les auteurs dans le domaine proposent le terme générique : *Image-based sexual abuse* (abus sexuel par images ou IBSA; McGlynn, 2017). Ce terme inclut divers abus sexuels par images, dont la « *revenge porn* », la sextorsion (soutirer de l'argent sous menace de IBSA), la production de « *deepfakes* » (altération d'une image ou d'une vidéo d'une personne pour la rendre pornographique), les « *dick pics* », etc.

Le « *sexting* » n'est pas un IBSA. Un jeune sur trois d'âge secondaire fait occasionnellement des publications écrites ou imagées liées à la sexualité (envoi entre personnes consentantes; Klettke et al., 2014). Le « *sexting* » doit être vu comme un comportement « nouveau » associé aux technologies numériques et s'inscrivant possiblement dans le parcours développemental psychosexuel des jeunes d'aujourd'hui et ce, pour différentes raisons et fonctions (voir Wolak et al., 2012, pour une discussion sur le sextage expérimental et le sextage aggravé). Il est délicat de dire que même le partage non-consensuel d'images intimes n'est pas si « anormal », bien qu'il soit transgressif. En effet, c'est autour de 20% des jeunes ayant sexté qui ont déjà transmis des histoires ou images sexuelles à des connaissances, sans le consentement de la personne impliquée. Les niveaux de gravité doivent être considérés : le partage à un ami vs le partage délibéré et à visée malfaisante sur les réseaux publics sont deux comportements très différents. Certains proposent même que le IBSA débute réellement lorsque le partage est du domaine public, sans considérer les partages privés non-consensuels fréquents qui peuvent survenir (sans non plus normaliser ou banaliser cette conduite transgressive). Légalement, le partage « simple » est une infraction, selon l'article 162.1 (1) du Code criminel canadien. Cliniquement, un partage « simple » à une reprise découle probablement d'un portrait clinique bien différent d'un partage répété et/ou à un large auditoire.

Le IBSA est parfois considéré comme une infraction sexuelle, plus souvent comme de la cyberintimidation, comme dans le Code criminel canadien. Des auteurs invitent à considérer le IBSA comme une infraction sexuelle et ce, pour diverses raisons (voir Dancig-Rosenberg et Rosenberg, 2021; Karasavva et Forth, 2022; Bates, 2017) :

1. Les valeurs attaquées par le geste sont les mêmes que dans l'agression sexuelle (intégrité physique et sexuelle, respect de la vie privée et des limites, etc.).
2. Les conséquences pour les victimes sont typiques d'un abus sexuel subi (anxiété, dépression, PTSD, idées suicidaires, etc.).
3. La dénomination de délit sexuel peut provoquer un plus grand effet dissuasif chez les gens qui seraient « tentés » de commettre l'infraction.
4. La dénomination de délit sexuel engendre des avantages secondaires pour les victimes, dont l'accès à un Tribunal spécialisé dans plusieurs législations.
5. Plusieurs caractéristiques des perpétrateurs de IBSA sont similaires aux agresseurs sexuels, bien qu'on n'en connaisse encore peu sur le sujet (voir, p.ex., Fisico et Harkins, 2021).

Statistiques

Selon une méta-analyse de Madigan et al. (2018), il y aurait une prévalence de 12% de perpétration de IBSA chez les adolescents. Les chiffres sont toutefois à prendre avec un grain de sel car la définition de IBSA utilisée dans cette méta-analyse inclut à peu près tout type de diffusion non-consensuelle, dont celle relativement « normative » représentée par le partage « simple ». Gamez-Guadix et al. (2022) parviennent à une prévalence plus faible avec une définition plus restreinte, soit 4,9% dans un échantillon de 1820 adolescents espagnols. Dans les études, le taux de perpétrateurs adolescents et adolescentes varie beaucoup, selon la définition, mais il semble plutôt consensuel que le IBSA n'est pas limité aux adolescents et qu'un pourcentage significatif d'adolescentes en commettent. Selon Gamez-Guadix et al. (2022), les adolescents seraient plus stables sur le plan de la perpétration à travers le temps. Selon Karasavva et Forth (2022), les perpétrateurs adolescents utiliseraient davantage les réseaux publics alors que les perpétrateurs adolescentes utiliseraient plus les canaux privés.

Les motivations des perpétrateurs de IBSA

Selon une analyse du discours de 4418 posts publiés sur les réseaux sociaux, Hall et Hearn (2017) ont établi des fonctions à l'IBSA : pouvoir/contrôle (reprendre le pouvoir notamment sur les blessures affectives, sexuelles et d'orgueil), blâme/mépris/dégradation de la victime ou surcompensation d'une masculinité déficitaire. Pour ces auteures, dégrader l'autre pour rétablir son estime personnelle serait la fonction principale des IBSA. Notons que peu de perpétrateurs ont une motivation purement financière, même dans le domaine de la sextorsion (Wolak et Finkelhor, 2016). Fisico et Harkins (2021) ajoutent à ces motivations l'obtention d'une gratification sexuelle comme telle, le désir d'impressionner les autres visionneurs, le désir de séduire et le désir d'être « drôle ». Les trois dernières motivations sont peut-être davantage présentes chez les adolescents perpétrateurs, chez qui les motivations seraient différentes (Barrense-Dias et al., 2020).

Les caractéristiques des perpétrateurs de IBSA

Ils seraient plus jeunes (16-39 ans), connaîtraient généralement la victime, seraient plus masculins bien que le taux de femmes perpétrateurs est plutôt élevé en comparaison des autres délits sexuels (Fisico et Harkins, 2021).

Les traits de personnalité associés à la « tétrade sombre » seraient plus souvent présents, dont le narcissisme (insensibilité, égocentricité, impulsivité) et le machiavélisme (manipulation et orientation stratégique envers autrui). Aussi, le sexisme hostile et le sexisme bienveillant seraient souvent présents, soit des attitudes très négatives envers les femmes ou des attitudes « faussement » positives envers les femmes suggérant une hostilité latente (Pina et al., 2017). En lien, les perpétrateurs de IBSA auraient une plus grande tendance à la violence conjugale sous toutes ses formes (Brighi et al., 2023). D'ailleurs, un grand pourcentage des victimes d'IBSA font état d'un lien de confiance brisé entre elles-mêmes et le perpétrateur, notamment de l'abus physique, émotionnel et parfois même sexuel (43% des victimes, toutes ces catégories confondues; Wolak et Finkelhor, 2016).

Les perpétrateurs auraient plus tendance à la promiscuité sexuelle, présenteraient des croyances erronées envers la sexualité et le consentement, seraient plus impulsifs et adopteraient plus de comportements risqués, notamment sur le plan de l'utilisation problématique d'Internet et la consommation de substances (Karasavva et Forth, 2022). Ils auraient aussi possiblement été plus souvent victimes de divers abus antérieurs (Said et McNealey, 2023).

Risque de récidive

Il n'y a pratiquement aucune étude à notre connaissance qui évalue spécifiquement le risque de récidive chez les perpétrateurs d'IBSA. Le risque d'escalade entre un IBSA et un délit sexuel avec contact n'est pas établi. Le lien entre la consommation de MESE et l'IBSA ne semble pas établi non plus.

Certains outils d'évaluation du risque de récidive sexuelle peuvent être théoriquement utilisés avec cette population chez les adultes qui ont également commis des délits sexuels avec contact (p.ex., la Statique-99-R s'utilise si une infraction de catégorie A est aussi présente, mais pas si seule une infraction de diffusion non-consensuelle d'images intimes de catégorie B l'est). Dans le même ordre d'idée, la création digitale de MESE est une infraction de catégorie B, de même que la création digitale de pornographie adulte (*deepfakes*). Cependant, l'accusation de « sextorsion » implique un désir implicite d'entrer en contact avec la victime (pour une raison que le rédacteur du présent texte ne comprend pas tout à fait) et est considéré comme une infraction de catégorie A. Les outils évaluant les facteurs criminogènes dynamiques, comme la Stable-2007, peuvent être utilisés lorsque la seule infraction est une IBSA mais uniquement à des fins d'orientation clinique.

Les outils d'évaluation du risque chez les adolescents sont déjà plutôt ordinaires pour prédire adéquatement le risque de récidive. De l'ordre de l'opinion personnelle de l'auteur du présent texte, selon son interprétation du portrait clinique des adolescents ayant commis des IBSA et considérant les connaissances embryonnaires sur ce type de délits (sont-ils même sexuels?), il est possible de croire que les outils actuels pour les ados risquent de surestimer le risque de récidive sexuelle chez les perpétrateurs de IBSA. Ils ne devraient pas être utilisés si la seule infraction consiste en une IBSA.

Les facteurs d'intérêt en évaluation et en traitement

La présente section est subjective et ne dépend que de l'interprétation de l'auteur du présent texte. De la revue de littérature réalisée, voici quelques facteurs qui semblent plutôt validés auprès des perpétrateurs de IBSA :

- Jeunes (16-39 ans)
- Hostilité envers les femmes (sexisme hostile ou sexisme « bienveillant »)
- Traits de personnalité aversifs (manipulation, insensibilité, faible maîtrise de soi, égocentrisme, *entitlement*)
- Abus de substances et comportements risqués en ligne

Voici quelques facteurs qui apparaissent détenir un certain support empirique :

- Être un homme/adolescent (mais pourcentage significatif de femmes/adolescentes)
- Antécédents de violence conjugale
- Forte tendance au sextage (corrélée avec le IBSA)
- Adhésion forte aux idées conservatrices (valeurs et rôles traditionnels)
- Adhésion à certaines idées comme le mythe du viol, le « *slut-shaming* », etc.
- Hypersexualisation avec utilisation problématique d'Internet

Voici quelques facteurs qui détiennent un faible support empirique :

- Avoir été victime d'IBSA soi-même
- Forte objectification de la Femme
- Enjeux associés aux actes de masculinité compensatoire
- Tendance à la promiscuité sexuelle
- Insécurité affective doublée d'un contrôle de l'autre en couple
- Forte recherche de popularité (adolescents)

Voici quelques facteurs spéculatifs intéressants mais devant être explorés :

- Antécédent d'IBSA (logique, mais jamais démontré)
- Antécédents de cyberintimidation ou harcèlement
- Antécédents de leurre ou de (s)extorsion
- Nombre d'IBSA et étendue dans le temps
- Psychopathologie associée aux traits aversifs (p.ex., TDAH)

Ces facteurs sont-ils des facteurs de risque de récurrence sexuelle, des facteurs de risque de récurrence spécifique à l'IBSA, des facteurs modérateurs ou médiateurs ou des facteurs associés (corrélations)? Nous n'en savons malheureusement pas encore grand-chose.

Directions futures

Fisico et Harkins (2021) dressent une liste de pistes à explorer dans les études futures.

- Établir des statistiques plus claires à partir de définitions standardisées
- Mieux comprendre les circonstances qui favorisent les IBSA dans un but préventif
- Développer des programmes de psychoéducation pour les perpétrateurs potentiels
- Développer des programmes de psychoéducation pour les victimes potentielles
- Explorer les caractéristiques des perpétrateurs de IBSA
- Définir si le IBSA est une violence sexuelle ou autre chose
- Étudier les facteurs de risque de passage à l'acte et de récurrence

- Étudier le lien entre d'autres variables et l'IBSA : sexisme ambivalent, masculinité, attitudes associées au double standard sexuel
- Poursuivre la validation d'instruments pertinents pour l'évaluation
- Mieux étudier le phénomène spécifiquement chez les adolescents.

Commentaires critiques et recommandations

On connaît peu de choses sur les adolescents perpétrateurs de IBSA ou, plus précisément, les adolescents ayant commis des infractions de diffusion non-consensuelle d'images intimes. La nature de ces délits diverge des autres délits sexuels en ligne pour plusieurs raisons :

- **Prévalence du sexting** : très forte chez les adolescents. Rend plus susceptible la commission d'infractions associées au sexting.
- **Prévalence de la diffusion non-consensuelle « simple »** : le partage entre connaissances est quand même fréquent (près de 20% des adolescents l'ont déjà fait).
- **Le ratio gars-filles** : il est différent des autres délits « sexuels ». Cela laisse même croire à certains chercheurs que la diffusion non-consensuelle est une autre forme de délit, essentiellement non-sexuel.
- **Les fonctions des gestes** : les fonctions sexuelles et non-sexuelles sont présentes dans tous les types d'infractions sexuelles. Cependant, on se demande si les fonctions non-sexuelles ne prédomineraient pas lors de la diffusion non-consensuelle d'images intimes. Nous sommes au fait, d'ailleurs, de peu d'individus qui obtiennent une gratification purement sexuelle de ce genre de partage.
- **Intérêt sexuel sous-jacent** : il semble être normatif dans la plupart des cas, du moins aucune étude ne fait état d'une tendance des perpétrateurs à présenter des intérêts sexuels paraphiliques, ce qui détone beaucoup des études concernant les autres types de délits sexuels. En général, la victime est d'un âge similaire au perpétrateur.
- **Le rôle de l'impulsivité dans la commission des gestes** : bien que la défense du « un clic » ne puisse pas tenir la route en Cour, il est néanmoins vrai que cette infraction est plus accessible que les autres infractions en ligne comme la consommation de MESE et la sollicitation sexuelle de mineurs sur Internet qui elles, demandent une lourde planification. Un état de colère + un clic est souvent suffisant pour commettre l'infraction, bien que cela ne justifie en rien cette commission.

Tout cela mis bout à bout, on risque de surestimer le risque des adolescents (ou adultes) ayant commis des infractions de diffusion non-consensuelle d'images intimes en les considérant au même titre que les gens ayant commis d'autres types d'infractions sexuelles en ligne, comme la consommation de MESE ou la sollicitation sexuelle de mineurs sur Internet.

Il semble plus à propos de séparer les perpétrateurs de IBSA des autres individus ayant commis des infractions sexuelles en ligne ou avec contact, du moins lorsque l'IBSA est la seule infraction sexuelle au dossier. L'individu ayant commis d'autres infractions sexuelles devrait être orienté en fonction de ces autres infractions (MESE, contact, ou mixte). De plus, si l'IBSA concerne (assez exceptionnellement, semble-t-il) la diffusion d'images de personnes significativement plus jeunes que l'adolescent, voire d'enfants, un programme destiné aux adolescents auteurs d'infractions sexuelles en ligne devrait être considéré.

Pour les individus ayant commis un IBSA-uniquement (avec des victimes d'âge similaire), un programme court de type psychoéducatif semble l'option à privilégier. Ce programme peut inclure des notions comme la gestion des émotions, les fonctions de l'IBSA, le consentement, le risque d'escalade vers la consommation de MESE ou la sollicitation sexuelle de mineurs sur Internet, les facteurs de risque potentiellement associés aux IBSA, entre autres. Au cas par cas, un suivi individuel supplémentaire peut être offert afin de traiter d'autres facteurs criminogènes ou non-criminogènes jugés pertinents à la problématique clinique de l'individu.

De l'avis de l'auteur du présent texte, dans la plupart des cas adolescents IBSA-uniquement, un programme court, similaire aux programmes développés pour les consommateurs de MESE (p.ex., voir Henshaw et al., 2020b), serait pertinent, moyennant certains ajustements. Ce genre de programme, qui est trop court pour une clientèle MESE typique, semble pertinent pour une clientèle IBSA-uniquement.

RÉFÉRENCES POUR LES AUTEURS DE DÉLITS MESE, MIXTES ET SOLLICITATION

- ATSA (2017). *Practice Guidelines for Assessment, Treatment, and Intervention with Adolescents Who Have Engaged in Sexually Abusive Behavior*. Association for the Treatment of Sexual Abusers : Oregon, USA. 84 pages.
- Babchishin, K.M., Hanson, R.K., & Hermann, C.A. (2011). The Characteristics of Online Sex Offenders: A Meta-Analysis. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 23*(1), 92–123.
- Babchishin, K.M., Hanson, R.K., & VanZuylen, H. (2015). Online Child Pornography Offenders are Different: A Meta-analysis of the Characteristics of Online and Offline Sex Offenders Against Children. *Archives of Sexual Behavior, 44*(1), 45–66.
- Beech, A.R., Elliott, I.A., Birgden, A., & Findlater, D. (2008). The Internet and child sexual offending: A criminological review. *Aggression and Violent Behavior, 13*(3), 216–228.
- Belton, E., & Hollis, V. (2016). *A Review of the Research on Children and Young People Who Display Harmful Sexual Behaviour Online*. NSPCC Evaluation Department: Impact and Evidence series.
- Caldwell, M. F. (2016). Quantifying the decline in juvenile sexual recidivism rates. *Psychology, Public Policy, and Law, 22* (4), 414.
- Eke, A. W., Helmus, L. M., & Seto, M.C. (2019). A validation study of the child pornography offender risk tool (CPORT). *Sexual Abuse, 3*, 456– 476.
- Gannon, T. A., Olver, M. E., Mallio, J. S., & James, M. (2019). Does specialized psychological treatment for offending reduce recidivism? A meta-analysis examining staff and program variables as predictors of treatment effectiveness. *Clinical Psychology Review, 73*, article 101752.
- Gillepsie, S. M., Bailey, A., Squire, T., Carey, M. L., Eldridge, H. J., & Beech, A. R. (2018). An Evaluation of a Community-Based Psycho-Educational Program for Users of Child Sexual Exploitation Material. *Sexual Abuse, 30* (2), 169-191.
- Gottfried, E. D., Knight Shier, E., & Mulay, A. L. (2020). Child Pornography and Online Sexual Solicitation. *Current Psychiatry Reports, 22* (10).
- Henshaw, M., Ogloff, J. R., & Clough, J. A. (2018). Demographic, mental health, and offending characteristics of online child exploitation material offenders: A comparison with contact-only and dual sexual offenders. *Behavioral sciences & the law, 36*(2), 198-215.
- Henshaw, M., Arnold, C., Darjee, R., Ogloff, J. R. P., & Clough, J. A. (2020a). *Enhancing evidence-based treatment of child sexual abuse material offenders: The development of the CEM-COPE Program*. Trends and Issues in crime and justice: Australian Institute of Criminology.
- Henshaw, M., Darjee, R., & Clough, J. A. (2020b). *Online child sexual offending*. Dans *Child Sexual Abuse*, I. Bryce et W. Petherick, Eds. Elsevier Inc.
- Klettke, B., Hallford, D.J., & Mellor, D.J. (2014). Sexting prevalence and correlates: a systematic literature review. *Clinical Psychology Review, 34*(1), 44–53.

- Lussier, P., McCuish, E., Chouinard Thivierge, S., & Frechette, J. (2024). A meta-analysis of trends in general, sexual, and violent recidivism among youth with histories of sex offending. *Trauma, Violence, & Abuse, 25*(1), 54-72.
- Middleton, D., Mandeville-Norden, R., & Hayes, E. (2009). Does treatment work with internet sex offenders? Emerging findings from the Internet Sex Offender Treatment Programme (i-SOTP). *Journal of Sexual Aggression, 15* (1), 5-19.
- O'Brien, M. D., & Webster, S. D. (2007). The construction and preliminary validation of the Internet Behaviours and Attitudes Questionnaire (IBAQ). *Sexual Abuse, 19* (3), 237-256.
- Ospina, M., Harstall, C., & Dennett, L. (2010). Sexual exploitation of children and youth over the internet: A rapid review of the scientific literature. Alberta: Institute of Health Economics.
- Paquette, S., Chopin, J., & Fortin, F. (2023). *Crimes sexuels en ligne, délinquants et victimes : Théorie, recherche et pratique*. Québec : Presses de l'Université Laval. 221 pages.
- Quayle, E. & Taylor, M. (2003). Model of problematic internet use in people with a sexual interest in children. *CyberPsychology and Behaviour, 6*, 93-106.
- Quayle, E. (2008). The COPINE Project. *Irish Probation Journal, 5*, 65-83.
- Seto M. C., & Eke, A. W. (2015). Predicting recidivism among adult male child pornography offenders: development of the child pornography offender risk tool (CPORT). *Law Hum Behav, 39*, 416–429.
- Seto, M. C., Karl Hanson, R., & Babchishin, K. M. (2011). Contact sexual offending by men with online sexual offenses. *Sexual Abuse, 23*(1), 124-145.
- Thibodeau, M., Carpentier, J., & Spearson-Goulet, J.-A. (juin 2024). *Jeunes auteurs d'infractions sexuelles en ligne et avec contact : une étude comparative*. Présentation dans le cadre du Congrès international francophone sur l'agression sexuelle (CIFAS).
- Van Ouytsel, J., Ponnet, K., & Walrave, M. (2014). The associations between adolescents' consumption of pornography and music videos and their sexting behavior. *Cyberpsychology, Behavior and Social Networking, 17*(12), 772–778.
- Ward, T. & Stewart, C. (2003). The Good Lives Model of offender rehabilitation of sexual offenders. In T. Ward, D. R. Laws & S. M. Hudson (Eds.), *Sexual Deviance: Issues and Controversies in Sexual Deviance* (pp. 3-20). London: Sage.
- Wolak, J., & Finkelhor, D. (2011). Sexting: a typology. [online] [Durham, N.C.]: Crimes Against Children Research Center. Disponible: http://www.unh.edu/ccrc/pdf/CV231_Sexting%2520Typology%2520Bulletin_4-6-11_revised.pdf
- Worling, J. R. (2017). *PROFESOR : Protective + Risk Observations For Eliminating Sexual Offense Recidivism*. Traduit de l'anglais par Talbot, T. Adapté par Carpentier, J. et Spearson-Goulet, J.-A. (2020).

RÉFÉRENCES POUR DIFFUSION NON-CONSENSUELLE D'IMAGES INTIMES

- Afroditi Pina, J. H., & James, M. (2017). The Malevolent Side of Revenge Porn Proclivity: Dark Personality Traits and Sexist Ideology.
- Barrense-Dias, Y., Akre, C., Auderset, D., Leeners, B., Morselli, D., & Surís, J.-C. (2020). Non-consensual sexting: characteristics and motives of youths who share received-intimate content without consent. *Sexual Health*, 17(3), 270-278.
- Bates, S. (2017). Revenge porn and mental health: A qualitative analysis of the mental health effects of revenge porn on female survivors. *Feminist Criminology*, 12(1), 22–42.
- Brighi, A., Amadori, A., Summerer, K., & Menin, D. (2023). Prevalence and risk factors for nonconsensual distribution of intimate images among Italian young adults: Implications for prevention and intervention. *Int J Clin Health Psychol*, 23(4), 100414.
- Fisico, R., & Harkins, L. (2021). Technology and Sexual Offending. *Curr Psychiatry Rep*, 23(9), 59.
- Gámez-Guadix, M., Mateos-Pérez, E., Wachs, S., Wright, M., Martínez, J., & Íncera, D. (2022). Assessing image-based sexual abuse: Measurement, prevalence, and temporal stability of sextortion and nonconsensual sexting (“revenge porn”) among adolescents. *Journal of Adolescence*, 94(5), 789-799.
- Hall, M., & Hearn, J. (2019). Revenge pornography and manhood acts: A discourse analysis of perpetrators’ accounts. *Journal of Gender Studies*, 28(2), 158-170.
- Hasinoff, A. (2021). Cessons de parler de revenge porn: ces images sont une forme de violence sexuelle. *Questions de communication*, 40, 337-354.
- Karasavva, V., & Forth, A. (2022). Personality, Attitudinal, and Demographic Predictors of Non-Consensual Dissemination of Intimate Images. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(21-22).
- Klettke, B., Hallford, D. J., & Mellor, D. J. (2014). Sexting prevalence and correlates: A systematic literature review. *Clinical psychology review*, 34(1), 44-53.
- Madigan, S., Ly, A., Rash, C. L., Van Ouytsel, J., & Temple, J. R. (2018). Prevalence of multiple forms of sexting behavior among youth. *JAMA Pediatrics*, 172, 327–335.
- McGlynn, C. (2017). Beyond ‘Revenge Porn’: The Continuum of Image-Based Sexual Abuse. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10691-017-9343-2>
- Rosenberg, R., & Dancig-Rosenberg, H. (2021). Reconceptualizing revenge porn. *Ariz. L. Rev.*, 63, 199.
- Said, I., & McNealey, R. L. (2023). Nonconsensual Distribution of Intimate Images: Exploring the Role of Legal Attitudes in Victimization and Perpetration. *J Interpers Violence*, 38(7-8), 5430-5451.
- Wolak, J., & Finkelhor, D. (2016). Sextortion: Findings from a survey of 1,631 victims.
- Wolak, J., Finkelhor, D., & Mitchell, K. J. (2012). How often are teens arrested for sexting? Data from sample of police cases. *Pediatrics*, 129(1), 4-12.